

Thiriez : « On a quinze ans de retard »

Le président de la Ligue de football professionnel a fait de la **renovation** des stades un objectif prioritaire pour les années à venir.

« Frédéric Thiriez, la France est l'une des cinq grandes nations européennes de football. Mais quel est son rang pour ce qui concerne la qualité de ses stades ?

J'ai l'ambition que la France soit sur le podium en termes de compétitivité sportive et de puissance économique. Mais, en ce qui concerne les stades, nous avons quinze ans de retard ! La billetterie représente 13 ou 14 % du budget de nos clubs, contre 30 % pour les Anglais, et la fréquentation tourne autour de 20 000 spectateurs par match, contre 40 000 pour les quatre autres grands pays.

Quelles sont les raisons de ce retard ?

D'abord, un problème culturel : les stades sont des équipements municipaux et les collectivités locales estiment ne plus avoir vocation à financer par l'impôt des équipements destinés à un usage privé. Deuxième raison : le Mondial 98 a peu profité aux stades de clubs.

En dépit d'investissements importants...

La construction du Stade de France



« Il faut être lucide et reconnaître que tous nos stades sont aujourd'hui obsolètes. Y compris, d'une certaine façon, le Stade de France. »

en a absorbé 90 %. On a dépensé 1 milliard d'euros pour un stade d'Etat et omnisports, contre 180 millions d'euros pour le replâtrage des autres stades, ceux de nos clubs. Conséquence : seul le Stade de France peut

accueillir une finale de Ligue des champions. Et seuls le Parc des Princes et Gerland peuvent accueillir une finale de la Coupe de l'UEFA. Deux stades de clubs seulement pour le prestige de la France, ce n'est pas tolérable.

L'Allemagne a agi différemment pour le Mondial 2006.

Oui. Disposant d'un budget important (1,5 milliard d'euros), mélangeant les financements publics et privés, elle a fait construire ou moderniser pas

moins de quinze stades de clubs ! Il faut être lucide et reconnaître que tous nos stades sont aujourd'hui obsolètes. Y compris, d'une certaine façon, le Stade de France.

Il y a tout de même des projets en cours...

Heureusement. Des stades sortent ou vont sortir de terre ; d'autres sont complètement refaits. Il y a actuellement dans les tuyaux 1 milliard d'euros, publics et privés, pour neuf stades : Grenoble, Reims, Le Mans, Valenciennes, qui vont sortir de terre ; puis Lille, Nice, Lyon, Marseille, Le Havre. Quatre vingt mille places couvertes au Stade-Vélodrome, ça va se faire. Jean-Claude Gaudin le veut. Il y a aussi des projets de modernisation intéressants à Lens, Toulouse, Nancy... Le mouvement est lancé. Mais il produira ses effets dans quelques années : Lille, c'est pour 2010 ; Lyon, pour 2010 ou 2011... Il faut être patient.

« La tendance est plutôt de construire du neuf »

Faut-il rénover les stades actuels ou en construire de nouveaux ?

Il ne faut pas être dogmatique. Chaque stade est un cas particulier. La tendance est plutôt de construire de nouvelles installations, parce qu'il est plus facile de partir d'un terrain vierge. Sans exclure pour autant l'éventualité de la rénovation. On n'imagine pas démolir le Parc des Princes ou le Stade-Vélodrome. Il faudra donc trouver des solutions sur place.

Arsenal joue à l'Emirates Stadium, le Bayern à l'Allianz Arena. Or, les puristes n'apprécient pas le

" naming ". Lyon peut-il malgré tout donner le nom d'un sponsor à son futur stade ?

Il faut savoir ce que l'on veut : si l'on admet que la France a un retard considérable, impossible à combler avec l'argent public, il n'y a pas cinquante mille solutions ! Le " naming " en est une. Comme l'entrée en Bourse. Désolé pour les nostalgiques, mais il faut aller vers la modernité. Aujourd'hui, on ne va plus au stade pour voir simplement un match, en arrivant cinq minutes avant le coup d'envoi et en partant cinq minutes après la fin. On va y passer l'après-midi. On y déjeune, on va à la boutique, on y fait des courses et, parfois, on dîne sur place ! On y passe cinq ou six heures, en famille. C'est ça, le stade du futur.

L'amélioration du confort des stades passe-t-elle par une augmentation des tarifs ?

Pas impossible. Aujourd'hui, le prix moyen n'est pas très élevé car les prestations ne sont pas à la hauteur. Si l'on donne plus en termes de confort, de sécurité, de qualité, d'agrément, de spectacle, le prix des billets augmentera. Nos stades devront donc être confortables et agréables.

Les stades vont-ils devenir des sortes de parcs d'attractions ?

Oui, un peu. Mais on peut faire d'autres comparaisons. Personnellement, le stade étranger qui m'a le plus impressionné n'est pas un " monstre ", c'est le Philips Stadion d'Eindhoven (20 000 places). Quand on y entre, quand on marche sur sa moquette, c'est comme si l'on entraînait à l'opéra. Or, ce n'est pas l'impression qu'on a en entrant dans nos stades. »

Guy Sitrak



Un projet élégant et multi-usages, correspondant aux standards actuels.

Le Mans, objectif 2009

Antares, c'est au sud-est du Mans un gigantesque espace sportif, culturel et événementiel. « Unique en Europe », dit-on là-bas. On vient y jouer au basket, au hand, au golf, on y fait du cyclisme sur piste, on y assiste à des concerts, on vient se frotter aux 24 Heures du Mans. On pourra aussi, d'ici à 2009, assister aux matches du MUC 72 dans un beau stade de 25 000 places. Les travaux n'ont pas encore commencé, mais le dossier administratif est en ordre de marche, même si l'on est passé, depuis les projets architecturaux, de 50 à 70 M€, un classique du genre, les candidats présentant toujours une fourchette basse afin d'être l'heureux élu. C'est après que viennent les additifs... Mais 70 M€, cela n'est finalement pas très cher pour un stade qui sera desservi par une ligne de tramway inaugurée fin 2007. Comme le dit Fabrice Favetto, directeur général du MUC, « il y a unanimité autour du projet. Pour franchir une étape, le club a besoin d'un nouvel outil pour ses supporters, ses partenaires, les médias. L'actuelle tribune de presse du stade Léon-Bollée n'est pas plus grande que mon bureau. » Le vieux « Léon », avec ses 12 500 places assises, ne correspond plus aux standards actuels. Le projet retenu (Cadette et Huet Architectures) est élégant et multi-usages. Espace VIP avec vue sur le circuit des 24 Heures, hôtel façon Reebok Stadium à Bolton, crèche : l'espace sera convivial.

Si la ville du Mans finance 70 % du projet, reste à trouver les autres 30 % auprès d'entrepreneurs privés. En règle générale, c'est souvent là que le bât blesse. Pierre Velsch, directeur de l'environnement à la mairie du Mans, explique que « le conseil municipal de janvier a validé l'APD, l'avant-projet définitif, une étape majeure dans le processus. Nous allons avoir deux appels d'offres. Un pour le privé, qui sera le concessionnaire du futur stade (NDLR : et qui fournira les 30 % restants), et un pour le public, qui permettra de désigner l'entreprise qui construira le stade. »

D'ici à novembre, ces procédures seront décaitées et Le Mans tient à être le premier en France à donner à son stade le nom d'une société privée. La ville a mandaté le club pour commercialiser les droits du « naming », une appellation contrôlée qui vient de fleurir pour désigner ce type d'opérations. Prochaine étape, le permis de construire et, si tout va bien, commencement des travaux début 2008 et livraison à l'été 2009. ■ J.-M. La.

LE POINT EN LIGUE 1

■ **AUXERRE.** Stade Abbé-Deschamps. 23 493 places. Date de création : 1918. Aucun aménagement, hormis la pelouse qui a été refaite.

■ **BORDEAUX.** Stade Chaban-Delmas. 34 198 places. Date de création : 1938. Aucun aménagement.

■ **CAEN.** Stade Michel-d'Ornano. 21 500 places. Date de création : 1993. Aucun aménagement.

■ **LENS.** Stade Félix-Bollaert. 41 233 places. Date de création : 1932. Dans le cadre de la Coupe du monde de rugby, deux écrans géants vont être installés et les grilles qui

séparent les tribunes du terrain devraient être supprimées. A moyen terme, la tribune Lepagnot devrait être démolie pour céder la place à une autre plus grande, ce qui porterait la contenance de Félix-Bollaert à 50 000 spectateurs. Un hôtel et un casino la jouxteraient. Il est également un projet de toiture transparente.

■ **LILLE.** Stadium Lille Métropole. 17 963 places. Date de création : 1976. La Borne de l'Espoir, sur le site de Lezennes - Villeneuve-d'Ascq, porte bien son nom. C'est là que verra le jour, enfin, le grand stade de Lille. Mais quand ? Depuis l'épisode de Grimprez-Jooris 2, dont la

reconstruction fut abandonnée après qu'on l'eut trop longtemps envisagée, les responsables du LOSC sont devenus méfiants : 2010, dit-on. Pour l'heure, trois poids lourds du bâtiment (Bouygues, Vinci et Eiffage) ont été retenus pour sa construction, en attendant qu'un seul le soit d'ici à la fin de l'année. On en est actuellement au stade du « dialogue compétitif » entre les candidats et les services de la communauté urbaine. Le financement des 170 M€ requis (pour une enceinte de 50 000 places) reposera sur un partenariat privé-public. A charge pour le LOSC de rembourser 18 M€ en vingt-huit années au consortium

qui aura été choisi pour conceptualiser ce stade tant attendu.

■ **LORIENT.** Stade du Moustoir. 15 870 places. Date de création : 1960. Les derniers travaux concernent la tribune sud, la dernière à être rénovée. Ils devraient débuter cet été.

■ **LYON.** Stade de Gerland. 41 044 places. Date de création : 1926. Après accord avec Gérard Collomb, maire de Lyon et président de la communauté urbaine, et la mairie de Décines, c'est donc dans cette ville située à l'est de Lyon que sera érigé ce qu'on appelle d'ores et déjà

OL Land, cher au président Aulas : 60 000 ou 65 000 places, centre commercial, fitness, piscine, pelouse rétractable (peut-être) et toit amovible, le tout sur une surface de 50 hectares, on voit beau et grand, sur le modèle de l'Emirates Stadium dessiné par le cabinet d'architectes HOK Sport, qui devrait s'y recueillir. Un an pour les procédures administratives, deux ans pour la construction, ce bijou de 250 M€ devrait être disponible en 2010.

■ **MARSEILLE.** Stade-Vélodrome. 60 013 places. Date de création : 1937. Le serpent de mer, c'est la couverture du stade. Il est d'autant

moins d'actualité que l'OM n'a toujours pas de repaire.

■ **METZ.** Stade Saint-Symphorien. 26 700 places. Date de création : 1932. A l'horizon 2010, un stade Saint-Symphorien nouvelle version sortira de terre. Les tribunes seront rehaussées, un toit amovible sera installé et un vaste parking sera inauguré. Par ailleurs, la construction d'un complexe hôtelier, attenant au stade, est d'ores et déjà programmée. Cette particularité permet notamment le montage d'un dossier de cofinancement public-privé.

■ **MONACO.** Stade Louis-II. 18 523 places. Date de

création : 1985.

Aucun aménagement.

■ **NANCY.** Stade Marcel-Picot. 20 087 places. Date de création : 1926. Si le stade a été rénové il y a quelques années, il reste imparfait. C'est pourquoi une enveloppe de près de 2 M€ a été débloquée pour créer une galerie commerciale sous l'une des tribunes. L'extension de la capacité à 25 000 places n'est pas prévue avant 2010. D'ici là, on devrait « fermer » les quatre coins actuellement ouverts à tous les vents et améliorer l'éclairage des tribunes.

■ **NICE.** Stade du Ray. 18 696 places. Date de création : 1927.

Après un feuilleté à rebondissement, l'OGC Nice tient-il le bon bout avec son projet de nouveau stade (32 000 places) prévu sur le site de Saint-Isidore, à une dizaine de kilomètres à l'ouest de la préfecture des Alpes-Maritimes ? Commentaire du maire de Nice, Jacques Peyrat : « Si tout va bien, le stade pourrait être livré d'ici deux ans à deux ans et demi. Nous nous tournons vers un bail emphytéotique (NDLR : la Ville loue, pour une longue durée, le terrain à un opérateur privé qui construit le stade avec ses deniers et l'exploite) qui présente, outre un gain de temps, un avantage patrimonial, la ville redevient à terme

propriétaire du terrain, et un autre d'ordre financier, le coût de l'opération étant assuré par le partenaire. » Mais nous n'en sommes qu'au... stade de l'étude de la faisabilité.

■ **PARIS-SG.** Parc des Princes. 47 428 places. Date de création : 1972. Les portiques et la vidéosurveillance sont opérationnels. Il est question de modifier l'accès des supporters visiteurs à leur tribune.

■ **RENNES.** Stade de la Route-de-Lorient. 31 127 places. Date de création : 1912. Deux changements de pelouse dans la même saison ont amené les

dirigeants à se demander s'il ne faudrait pas rendre transluide le toit d'une des tribunes. Une question de luminosité pour l'herbe si peu verte...

■ **SAINT-ETIENNE.** Stade Geoffroy-Guichard. 35 600 places. Date de création : 1931. La Coupe du monde de rugby passe, et ce sont deux écrans géants assurés. Les salons VIP vont être rénovés.

■ **SOCHAUX.** Stade Bonal. 20 005 places. Date de création : 1931. Dans le temps, l'ancien Bonal avait la plus belle pelouse du circuit. Aujourd'hui, le nouveau a la pire. Déjà trois changements de pelouse !

Et un nouveau drainage est prévu. Une nouvelle pelouse d'entraînement aussi.

■ **STRASBOURG.** Stade de la Meinau. 29 000 places. Date de création : 1984. Aucun aménagement.

■ **TOULOUSE.** Stadium municipal. 36 508 places. Date de création : 1937. Aucun aménagement.

■ **VALENCIENNES.** Stade Nungesser. 16 547 places. Date de création : 1930. Un nouveau stade de 25 000 places devrait commencer à voir le jour au printemps 2007. Mais on en est toujours au stade du vote du projet. Son financement ne cesse d'être

remis en cause, son emplacement, non loin de l'actuel Nungesser, également. Les 13 hectares du stade actuel n'appartiennent plus à la ville, mais à VA Métropole, présidée par Jean-Louis Borloo, favorable à un « Nungesser 2 ». Mais il a des ennemis dans la place... ■ J.-M. La. (avec les correspondants de France Football)